

II

(Communications)

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES
ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le
fonctionnement de l'Union européenne****Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objections**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2015/C 403/01)

Date d'adoption de la décision	14.09.2015	
Numéro de l'aide	SA.38336 (2015/NN)	
État membre	Belgique	
Région	—	Article 107(3)(c)
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Prolongation du régime d'exemption des cotisations sociales des marins employés dans les secteurs du transport maritime et du dragage maritime; Vrijstelling van sociale bijdragen voor zeevarenden in de sectoren maritiem vervoer en maritieme baggerwerken	
Base juridique	Arrêté royal du 13.01.2014 comportant dispense de certaines cotisations patronales et cotisations des travailleurs au profit des entreprises relevant du secteur de la marine marchande et du remorquage en mer; Arrêté royal du 26 avril 2009 comportant dispense de certaines cotisations des travailleurs au profit des entreprises relevant du secteur du dragage. Koninklijk besluit houdende vrijstelling van bepaalde werkgevers- en werknemersbijdragen ten behoeve van de ondernemingen behorende tot de sector van de koopvaardij en de zeesleepvaartsector (13.01.2014); Koninklijk besluit houdende vrijstelling van bepaalde werknemersbijdragen ten behoeve van de ondernemingen behorende tot de baggersector (26.04.2009)	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Développement sectoriel	
Forme de l'aide	Déduction fiscale	

Budget	Budget annuel: EUR 33,3 (millions)
Intensité	100 %
Durée	01.01.2013 — 31.12.2022
Secteurs économiques	Transports maritimes et côtiers de passagers, Transports maritimes et côtiers de fret
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Service public fédéral — Sécurité sociale Federale Overheidsdienst Sociale Zekerheid Kruidentuinlaan 50, bus 100, 1000 Brussel Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 100 1000 Bruxelles
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	17.09.2015	
Numéro de l'aide	SA.41620 (2015/N)	
État membre	Espagne	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Ayuda para la puesta en marcha y explotación de la Autopista del mar entre los puertos de Vigo y Algeciras en España y los puertos de Nantes-Saint Nazaire y Le Havre en Francia	
Base juridique	El Convenio para la puesta en marcha y la explotación del servicio de la Autopista del Mar firmado el 28 de abril de 2009 entre la República Francesa y el Reino de España	
Type de la mesure	Aide individuelle	SUARDIAZ ATLANTICA S.L.
Objectif	Développement sectoriel	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 11,9 (millions)	
Intensité	35 %	

Durée	01.10.2015 — 30.09.2020
Secteurs économiques	Transports maritimes et côtiers de fret
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministerio de Fomento Paseo de la Castellana, 67 28046 Madrid
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site: <http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	17.09.2015	
Numéro de l'aide	SA.41651 (2015/N)	
État membre	France	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aide pour la mise en service et l'exploitation de l'autoroute de la mer entre les ports de Vigo et Algésiras en Espagne et les ports du Havre et Nantes Saint-Nazaire en France	
Base juridique	La Convention de mise en oeuvre et l'exploitation du service de l'Autoroute de la Mer signée le 28 avril 2009 entre la République Française et le Royaume d'Espagne	
Type de la mesure	Aide individuelle	SUARDIAZ ATLANTICA S.L.
Objectif	Développement sectoriel	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 11,9 (millions)	
Intensité	35 %	
Durée	01.10.2015 — 30.09.2020	
Secteurs économiques	Transports maritimes et côtiers de fret	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie Tour Séquoia, 92055 La Défense Cedex	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site: <http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>